



La voix du maire

Chères Entrelacoises, chers Entrelacois,

Votre administration travaille toujours sans relâche. Bien qu'il semble que nos infrastructures soient moins achalandées que les 2 dernières années, nous constatons tout de même une augmentation du nombre des permis de construction. Cette croissance, bien que positive économiquement, présente divers enjeux auxquels nous devons nous ajuster : la délivrance des permis, l'augmentation de la population résidente et villégiatrice, l'accès aux plans d'eau, le réseau routier, etc.

Les utilisateurs ont pu le constater, nous avons procédé à divers changements réglementaires afin de mieux encadrer l'accès aux plans d'eau. La menace d'intrusion de plantes envahissantes est bien réelle et nécessite une collaboration de tous. Nous remercions la majorité des utilisateurs qui ont collaborés. Malheureusement, un petit nombre d'entre eux se verront recevoir des amendes pour non-respect des règles. Au total, 500 vignettes ont été délivrées. Coup de chapeau au personnel de la Municipalité pour la gestion du dossier!

L'automne sera le moment pour faire le bilan pour ces 2 sujets et réaliser les choix nécessaires en vue de la prochaine période budgétaire.

Comme dans plusieurs municipalités de la région, l'offre de chalet en location est en croissance sur notre territoire. Bien que ce type d'entreprise réponde à une demande et procure un certain apport économique, un encadrement plus serré est nécessaire afin d'assurer la quiétude des voisinages, la protection de l'environnement et la bonne gestion des matières résiduelles. Un projet de règlement encadrant la location de résidence de tourisme est en préparation et sera soumis sous peu à la population pour consultation et recueil de commentaires. Soyez à l'affût.



Sylvain Breton,
Maire

maire@entrelacs.com

Assemblée ordinaire du conseil municipal

La prochaine assemblée de conseil aura lieu le lundi 17 octobre à 20 h, à salle du conseil.

CONGÉ

Congé de l'Action de Grâce

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 10 octobre 2022.



Consultez les procès-verbaux disponibles en ligne pour connaître les derniers faits saillants.

www.entrelacs.com/municipal/proces-verbaux/



À la Une

Arrivée d'une chargée de projet

Dans les derniers mois, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a alloué une subvention non récurrente de 50 000 \$ à la Municipalité afin de réaliser une planification stratégique des activités sociales, culturelles et de loisirs.

Avec cette aide financière, Mme Jessie Boucher a été engagée pour une période allant jusqu'en décembre 2023 pour faire l'inventaire, l'analyse et la réalisation d'une planification stratégique 2024-2026 pour les loisirs.

Celle-ci a donc rencontré plusieurs intervenants des loisirs cet été et continue sa démarche. Un sondage sur la bibliothèque a eu lieu et un sondage sur l'ensemble des loisirs suivra bientôt. Il est important que chaque citoyen y participe afin d'avoir un portrait le plus exact possible.

Vous pouvez contacter Mme Boucher par courriel ou en laissant un message à l'hôtel de ville.

superjess969@icloud.com



Le sondage sera disponible :

- Site internet
- Facebook
- Bureaux municipaux
- Bibliothèque
- Maison des aînés
- Maison de la culture

Un premier répertoire des activités culturelles et de loisirs sera publié au début de l'hiver 2022.

Avez-vous une activité à proposer?

RAPPEL : La Municipalité offre un remboursement pour vos activités de loisirs sous certaines conditions. Communiquez avec nous pour tous les détails ou passez récupérer le formulaire au bureau municipal.

Avis publics

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2023-2024-2025

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité d'Entrelacs devant être en vigueur durant les exercices financiers 2023-2024-2025, a été déposé le 14 septembre 2022. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures de bureau régulières.

Conformément à l'article 74 de la **Loi sur la fiscalité municipale**, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2023
- Être déposée à l'endroit suivant :
Municipalité Régionale de Comté de Matawinie
3184, 1^{ère} Avenue
Rawdon (Québec) J0K 1S0
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 163-2014 de la MRC de Matawinie et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2021-426 -21 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE EN ZONE C-2 (CŒUR DU VILLAGE)

Avis est donné que, lors d'une séance tenue le 20 juin 2022, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-426-21 intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage afin de modifier l'article 15.2 ainsi que la grille des usages pour la zone C-2.»

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Matawinie a délivré un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

Ce règlement est en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC, soit le 20 juillet 2022, et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville située au 2351, chemin d'Entrelacs, à Entrelacs, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.





Surveillez les prochaines activités à venir!

Méchoui-Soirée dansante	Halloween
Date : 15 octobre	Date : 31 octobre
Horaire : 17 h 30	Horaire : 18 h
Lieu : Centre communautaire	Lieu : Stationnement Église
Coût : 35 \$ adulte	Coût : Gratuit, inscription obligatoire pour donner ou recevoir au 450 228-8500 ou à cultureloisirsentrelacs@hotmail.com
17\$ 12 ans et -	



Bibliothèque

Nouvel horaire à partir du 3 octobre!

Mardi : 10 h à 12 h 13 h à 15 h	Conte animé Halloween
Vendredi : 10 h à 12 h 13 h à 16 h	Date : 30 octobre
Samedi : 10 h à 12 h	Horaire : 10 h
450 228-2529 poste 7262	Lieu : Centre communautaire
biblio@entrelacs.com	Coût : Gratuit!
	Inscription obligatoire avant le 25 octobre 450 228-2529 p. 7262

Visitez notre page et découvrez nos services! La location de livres numériques est inclus!
www.mabiblioamoi.ca/entrelacs



Plusieurs nouveautés à venir!

Connexion Matawinie

Des nouvelles encourageantes

Le déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire de la MRC s'accélère et le service sera bientôt disponible.

Soulignons que le réseau de la fibre appartient aux citoyens des 15 municipalités de la Matawinie, et que plus de 800 portes à Entrelacs sont subventionnées par les paliers du gouvernement fédéral et provincial.

Rencontre d'information
Date : 17 octobre
Horaire : 19 h à 20 h
Lieu : Centre communautaire





Retour des activités du Groupe Populaire

Distribution de boîtes alimentaires
Date : tous les jeudis
Heure : 12 h 30 à 14 h
Coût : selon le revenu

Dîners pour emporter
Dates : 12, 19, 26 oct.
9, 16, 23, 30 nov.
Heure : 10 h à 12 h
Coût : 4 \$

Dîners entre voisins
Date : 5 octobre et 3 novembre
Heure : 12 h
Coût : 10 \$

5 à 7 avec Linda Rivest
Date : à venir
Coût : Gratuit